

Lettre d'Information du SE-UNSA Guadeloupe

Janvier 2019

Le SE-UNSA vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2019 qui débute. Je souhaite que notre volonté d'avancer ensemble, moteur de notre réussite, perdure. Continuons d'agir vers l'avenir avec nos forces, nos convictions et notre dévouement.

Calendrier prévisionnel 2019 des payes et des pensions



Pour rappel, la paye de décembre 2018 sera versé le jeudi 20.

2019	Payes	Pensions
Janvier	mardi 29	jeudi 31
Février	mardi 26	jeudi 28
Mars	mercredi 27	vendredi 29
Avril	vendredi 26	mardi 30
Mai	mardi 28	vendredi 31
Juin	mercredi 26	vendredi 28
Juillet	lundi 29	mercredi 31
Août	mercredi 28	vendredi 30
Septembre	jeudi 26	lundi 30
Octobre	mardi 29	jeudi 30
Novembre	mercredi 27	vendredi 29
Décembre	vendredi 20	mardi 24

Permutations Inter : demandes tardives

DEMANDE DE CHANGEMENT DE DÉPARTEMENT :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/1er_dg_2019/55/7/candidature_formulaire_2019_1025557.pdf

Dossier à retourner impérativement à la direction des services départementaux de votre département avant le 31 Janvier 2019.

CALENDRIER DPEP JANV 2019

- Publications circulaires : Temps partiel (11/01) ; Liste d'aptitude accès au corps des PE (14/01) ;
- GT cas médicaux + ouverture SIAP liste Apt au corps des PE (16/01)
- Groupe de Travail mouvement inter & intra départemental (16/01)
- Publication circulaire CAPPEI (18/01)
- CAPD avancement échelon (24/01)
- CAPD mvt inter + avancement echel + List Apt Direct Ecoles (29/01)
- Groupe de travail Carte Scolaire (30/01)

Rémunération des PE : du changement en janvier

Le protocole PPCR a acté une transformation des indemnités en points indiciaires. Pour les enseignants des écoles, c'est une partie de l'Isae qui est transformée en points indiciaires en ce mois de janvier 2019.*

Cette transformation aurait dû intervenir en janvier 2018, mais le gouvernement avait décalé son application d'un an. La transformation des indemnités en points indiciaires correspond à une demande du SE-Unsa : les points indiciaires sont pris en compte dans le calcul de la pension alors que les indemnités ne le sont pas.

Retrouvez les nouvelles grilles indiciaires en fonction des échelons sur ce lien :

<http://enseignants.se-unsa.org/Remuneration-des-PE-les-hausses-indiciaires>

INFOS UTILES :

- **Le bulletin de paye de décembre est désormais disponible sur le site de l'Ensap :**
https://www.ac-guadeloupe.fr/www/portail_ensap
- **Mobilité carrière : Vous voulez changer de corps sans concours c'est le moment de nous contacter ! 2 possibilités :**
 - * **liste d'aptitude :** http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=137569
 - * **Détachement :** http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=136715



se-unsa à vos côtés
se-unsa à vos côtés
se-unsa à vos côtés
se-unsa à vos côtés
se-unsa à vos côtés



Syndicat des Enseignants UNSA de GUADELOUPE

Immeuble JABOL 1, rue de la Clinique 97 139 LES ABYMES Tél 0590 82 22 04 - Fax : 0590 83 08 64 - Port : 06 90 84 82 04
unsa.org - SE UNSA: <http://sections.se-unsa.org/guadeloupe/>

Mail : 971@se-unsa.org